

26 MARS 2021

17 86 90

Roquevaire, le 24 mars 2021

Monsieur Christophe MIRMAND
Préfet des Bouches-du-Rhône
2, Boulevard Paul Peytral

13006 MARSEILLE

N/Réf : YM/CB/SB

Objet : Plan de Protection de l'Atmosphère

Monsieur le Préfet

Vous consultez les Maires des Bouches du Rhône, sur vos propositions de Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

En réponse à votre demande, nous voulons attirer plus particulièrement votre attention, sur le projet « Val'Tram », cité en action N° 12 dans le développement ferroviaire, de votre PPA, dans la partie « densification et amélioration des Transports en Commun ».

Ce projet de transport en commun en site propre sur l'ancienne voie SNCF de Valdonne fermée en 1987, dont 95% de l'emprise est encore existante, est le seul projet important dans l'Est de la Métropole.

Il est réalisable immédiatement, ce qui est un point fort, pour un territoire qui a la plus forte évolution démographique (2,4% d'augmentation moyenne de la Population). L'emprise de la voie existante, permet d'envisager un développement futur, vers Gardanne et Aix en Provence.

Ce projet peut faire baisser structurellement l'utilisation de la voiture individuelle, et ainsi améliorer la qualité de l'air. Par manque de transport en commun adaptés vers les pôles d'emplois d'Aubagne et de Marseille, ce sont actuellement, 20.000 véhicules/jour qui traversent les villages de la haute vallée de l'Huveaune et 50 à 60.000 véhicules qui circulent chaque jour, sur l'autoroute entre Aubagne et Marseille.

L'amélioration des transports en commun, répondrait également aux enjeux environnementaux du XXIème siècle. Une part vélo peut également être associée, sur une bonne partie du tracé.

Ce projet de tramway entre Aubagne et La Bouilladisse est soutenu par les Maires et les élus du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et attendu avec impatience par les habitants de nos communes, qui ont participé à des ateliers citoyens, au début des années 2000.

Ce projet est inscrit dans le livre blanc des transports métropolitain, le Scot, le PDU et l'agenda Mobilité de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Ce projet est essentiel pour le pays d'Aubagne et de l'Etoile pour la construction d'équipements publics. Dans une zone géographique qui continue à s'urbaniser, il est la colonne vertébrale du PLUi en cours d'élaboration.

Nous soutenons vivement ce projet qui apporte une solution alternative innovante à la voiture individuelle et répond aux enjeux d'un développement durable des transports interurbains dans notre Département. Nous espérons qu'il retiendra toute votre attention dans le cadre des actions à réaliser.

A l'heure actuelle, bien que répondant aux attentes d'amélioration de la qualité de l'air et d'une urbanisation durable, ce projet n'est financé qu'en partie par la Métropole, sa réalisation ne sera possible qu'avec le concours financier de l'Etat. Il est à ce titre inscrit dans un appel à projet du plan de relance économique de notre Région, pour le financement des projets de transport interurbains.

Nous souhaitons vivement que le plan de financement devienne pérenne afin de voir enfin démarrer les travaux de construction.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre profond respect.

Yves MESNARD
Maire de Roquevaire
Conseiller Métropolitain

